

était maintenant en faveur de la stratégie nucléaire. Il affirma que le Canada devait acquérir des ogives nucléaires de défense tactique destinées aux armes qui doivent en être munies pour être pleinement efficaces. Il prétendit que le Canada, sous le régime de Diefenbaker, s'était déjà engagé à jouer un rôle nucléaire: «En tant que Canadien, j'ai honte de voir le Canada prendre des engagements, puis refuser de les tenir». Diefenbaker n'en éprouva aucune honte. «Ce n'est pas le moment, dit-il à la Chambre des communes, de prendre des décisions cruciales qui ne pourront être modifiées». Mais il fut incapable d'entraîner davantage son ministre de la Défense nationale et d'autres membres du Cabinet sur la voie de l'inaction. Au milieu d'une vague de démissions de ministres encore jamais vue au Canada, le gouvernement fut défait à deux reprises lors de motions de défiance à la Chambre des communes. La dissolution des chambres fut prononcée le 6 février.

Celui qui même aujourd'hui, oserait énoncer avec certitude quelles répercussions la question des armes nucléaires a eues sur le dénouement de la campagne électorale serait un expert en affaires politiques plutôt téméraire. Avec un gouvernement minoritaire et moins de la moitié du vote populaire (et cette proportion d'électeurs n'était pas nécessairement en faveur des armes nucléaires), le nouveau premier ministre Pearson pouvait difficilement revendiquer un mandat pour faire adopter aux Canadiens des ogives nucléaires. Il avait cependant promis de le faire et personne, même pas les néo-démocrates, n'était désireux de l'en empêcher. Ainsi, le gouvernement de M. Pearson entama les négociations nécessaires avec les États-Unis et, au début de l'année 1964, après six années d'incertitude et de retard, les fusées Bomarc à North Bay et à la Macaza furent enfin munies de leurs ogives atomiques, tout comme celles des escadrilles de l'A.R.C. postées en Allemagne de l'Ouest. Les escadrilles postées en France devaient attendre l'approbation du gouvernement français avant de pouvoir être munies de leurs armes nucléaires, ou, si le gouvernement refusait, elles devaient être transférées dans un autre pays soumis à une autorité moins intransigeante que celle du général de Gaulle.

Guerre et Paix à la périphérie

Le fait que le périmètre de la défense des nations du «Monde Libre» n'était plus confiné à l'Europe occidentale devint évident en juin 1950 au moment où la Corée du Nord envahit la République de Corée. Des résolutions autorisant la création d'un commandement des Nations Unies dans le but de résister à cette agression et de mobiliser les ressources militaires nécessaires ne furent votées par le Conseil de Sécurité que grâce à l'absence fortuite du délégué de l'Union soviétique. Le gouvernement canadien répondit à l'appel des Nations Unies et offrit le 12 juillet trois destroyers de la Marine royale canadienne et l'assistance de l'Aviation royale canadienne pour le transport. A ce moment, le gouvernement décida de ne pas envoyer de troupes. Mais le mois suivant, lorsque les forces de la République de Corée et des États-Unis furent repoussées jusqu'à la tête du pont de Pusan et que des rumeurs de recours à la bombe atomique commencèrent à secouer les capitales, le gouvernement canadien fit part de sa décision de former une brigade spéciale mise sur pied à cette occasion que l'on appela la Force spéciale de l'Armée canadienne, pour servir en Corée si cela pouvait être utile. Il y eut peu d'opposition à ce projet à la Chambre des communes ou même à travers le pays. Les Conservateurs limitèrent leur critique au fait qu'il avait été nécessaire d'avoir recours à un enrôlement spécial pour obtenir le nombre nécessaire de soldats. Un premier groupe de 350 soldats arriva en Corée après que l'intervention de la Chine eût créé ce que le Commandement des Nations Unies qualifia avec raison de «guerre entièrement nouvelle».